



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE  
DU DISTRICT AUBE DE FOOTBALL  
SAISON 2022/2023  
PROCES-VERBAL N°2  
DU 28 SEPTEMBRE 2022



**PRESIDENT DE SEANCE** : Frédéric CASTEL (visio)

**PRESENTS** : DELANDHUY Raphael (arrivée 19h20), DALLA POZZA Pascal, DE FARIA Thomas (visio), GOMAS Olivier (visio), MEMBRADO Yann, MEZRICHE Toufik, PEREIRA José, RAYBAUDI Thierry (visio)

**ABSENTS EXCUSES** : BIDAULT François (Invité de la CDA), CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au CD), GROD Denise,

Frédéric CASTEL, président de la CDA Aube ouvre la séance à 18h40

## **1. PREAMBULE. APPROBATION DU PV1**

### **1.1 Préambule**

En l'absence physique du prédisent de la CDA et du désignateur jeune, José remet à Ryan MAURIN, absent et excusé au rassemblement des arbitres de septembre, son écusson d'arbitre officiel et le félicite pour sa saison écoulée.

### **1.2 Approbation du PV1 :**

Le PV1 de la saison 2022-2023 est approuvé par les membres présents.

## **2. COURRIELS RECUS**

Le 07.07 Fabrice Destivelle signale un souci d'utilisation de son portail des officiels. Olivier est sollicité.

Le 08.07 Nassim Yakine informe des motifs qui freinent et ont freiné sa candidature ligue. Ceux-ci sont transmis à la CRA à toute fin utile.

Le 10.07 Jordan Beaujoin demande le circuit à suivre suite à un changement de club. Il envoie sa demande de mutation de club le 23.07.

Le 11.08 Grégory Ramond annonce débiter sa dernière saison d'arbitrage. Il informe également de son absence au rassemblement du 03.09 et de ses difficultés pour avoir un rdv pour l'écho cardiaque.

Le 11.07 Cyril Thomassin demande le renvoi du lien lui permettant d'obtenir le dossier médical.

Le 12.07 Benoit Warembourg sollicite des renseignements sur la formation en arbitrage (FIA) pour un très jeune potentiel candidat. José lui donne les informations nécessaires à sa réflexion.

Le 19.07 Julien Oliveira demande la mise à jour de ses défraiements d'arbitrage. Jean Pierre lui réclame pour cela un RIB qui est fourni le 25.07.

Le 20.07 Arnaud Fevre, président du TAC, questionne le DAF sur la situation d'un arbitre de son club. Rodolphe Vigreux, secrétaire général du DAF, lui fait une réponse.

Le 22.07 Jean Fraumens questionne sur l'avancement de sa demande de licence. Sa situation relevant de la commission du statut de l'arbitrage, il lui est conseillé de solliciter la commission compétente.

Le 22.07 Éric Raybaudi sollicite des précisions sur le planning de la FIA de septembre.

Le 28.07 Jules Balguy demande si une formation Futsal sera organisée prochainement. A ce jour une telle formation n'est pas prévue. Il réitère sa demande le 01.09 ceci malgré la réponse reçue le 29.07.

Le 29.07 David Mathurin interpelle la CDA sur les détails importants pour avoir un rdv afin de réaliser l'échographie cardiaque indispensable pour valider sa licence.

Le 02.08 Idriss Bouajaj sollicite une année sabbatique pour raison scolaire. La CDA accède à sa demande au regard du motif invoqué.

Le 05.08 Grégory Ramond signale qu'au regard des délais nécessaires pour avoir un rdv auprès d'un cardiologue, il ne sera pas disponible avant plusieurs mois.

Le 05.08 David Despret manifeste son étonnement en voyant que sa licence tarde à être validée.

Le 05.08 Fabien Chollier informe que suite à sa blessure en fin de saison dernière, il va subir une intervention chirurgicale qui va le tenir loin des terrains pendant une longue durée. La CDA lui souhaite le meilleur avec un retour au plus vite sur les terrains.

Le 07.08 Amhed Brahim envoie son dossier médical sur la boîte CDA qui le transmet à la commission compétente.

Le 08.08 Jordan Beaujoin s'inquiète de ne pas avoir de nouvelles de sa demande de licence.

Le 08.08 David Mathurin met en copie la CDA de l'envoi d'un document médical au DAF.

Le 08.08 Emmanuel Magerand remplit la fiche de renseignements indispensable pour être désignable.

Le 09.08 David Mathurin manifeste son mécontentement car sa licence tarde à être validée. Il est destinataire d'un courrier personnalisé de la part des instances du DAF.

Le 09.08 Aurélien Enfer demande la conduite à suivre pour pouvoir valider sa licence.

Le 10.08 Alice Raybaudi signale qu'en raison de la reprise de sa scolarité, qu'elle sera indisponible jusqu'à la fin septembre.

Le 10.08 Auguste Augier demande le motif du rejet du renouvellement de sa licence. La CDA n'est pas compétente pour ce type de questionnement car elle ne gère pas l'aspect administratif des arbitres.

Le 14.08 Nassim Yakine informe qu'il ne pourra pas arbitrer cette saison car il sera en Erasmus. Au regard du motif invoqué, la CDA valide sa demande d'année sabbatique.

Le 14.08 Thierry Raybaudi met en copie la CDA de son courriel d'excuse car il sera absent à la convocation de la commission de discipline du 25.08.

Le 15.08 Christophe Granger annule une indisponibilité et se met à la disposition de la CDA.

Le 16.08 Yohann Gomas demande des informations relatives aux premiers tours de coupe de France.

Le 17.08 L'Etoile de Lusigny met en copie la CDA de son forfait en coupe de France.

Le 19.08 Viviana Roher, Amicale de st Germain, demande des informations sur l'organisation de la prochaine FIA et sur la formation des arbitres de clubs. José lui fait une réponse.

Le 20.08 Aurélien Enfer signale passer son échographie cardiaque sur son lieu de villégiature.

Le 20.08 David Mathurin se tient à la disposition de la CDA pour toutes fonctions en attendant la validation de sa licence. La CDA le remercie de cette disponibilité mais elle ne peut le solliciter car sa licence n'est pas validée.

Le 21.08 Denise Grod informe de son absence à désignation pour raison de santé.

Le 22.08 Brice Jobe, président de Droupt st Basle, dépose des demandes d'arbitres officiels pour l'ensemble de la saison de son club. La CDA fera au mieux, en fonction de ses moyens, pour satisfaire cette requête.

Le 22.08 Jonathan Noualhaguet met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 23.08 Raphael Delandhuy, suite au rassemblement des arbitres de ligue, communique les nouvelles consignes reçues durant le rassemblement.

Le 23.08 François Salingue fournit un certificat médical suite à son absence à désignation du 21.08 qu'il avait anticipé le 16.08. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 24.08 David Mathurin informe qu'il ne pourra pas être présent au rassemblement du 03.09.

Le 31.08 Joelle Huet, secrétaire du FC Charmont, demande des informations sur la situation d'un arbitre club. José lui fournit les renseignements sollicités.

Le 01.09 Franck Milesi signale avoir régularisé sa situation afin d'être désignable au plus vite.

Le 01.09 Emmanuel Magerand informe ne pas pouvoir faire le test physique pour raison de santé.

Le 02.09 Cédric Cuisinier signale une possible absence au rassemblement pour raison familiale.

Le 02.09 Michel Douine, secrétaire du FC Conflans, informe de l'absence au rassemblement de son arbitre club pour raison professionnelle.

Le 02.09 Yanis Tachefine indique ne pas pouvoir venir au rassemblement des arbitres.

Le 03.09 Francis Cuny produit un rapport circonstancié suite à un déplacement inutile car équipe absente.

Le 04.09 Cédric Cuisinier communique ses indisponibilités à venir car il ne peut les poser sur son espace FFF. En effet, il faut attendre que la licence soit validée pour effectuer une telle demande.

Le 04.09 Thierry Anglade remercie Thierry et José de l'avoir désigné sur un match en CNU19.

Le 06.09 Boris Vechin informe de son absence au rassemblement pour raison de santé. Il demande également si sa licence sera validée prochainement. Il semble qu'il manque un examen médical à son dossier.

Le 06.09 Julien Oliveira signale une indisponibilité de dernière minute prise en considération par Thierry.

Le 07.09 Aurélien Enfer informe d'une indisponibilité de dernière minute prise en compte par Thierry.

Le 07.09 David Despret demande si une date pour le rattrapage est fixée pour les arbitres absents au rassemblement du 03.09.

Le 08.09 Anthony Perez relève une incohérence dans ses désignations puisqu'il constate un doublon pour le 17.09. Thierry fait remonter ce dysfonctionnement à la ligue.

Le 09.09 Aurélien Prieur demande si une date est fixée pour le rattrapage des arbitres de clubs.

Le 10.09 François Mateos, président de l'AS Baroville, déclare forfait pour le match du 11.09 en coupe de l'Aube.

Le 10.09 Ricardo Miguel Boaventura Duarte envoie son dossier médical. Il s'avère qu'il n'a pas envoyé l'intégralité du dossier ce qui retarde la validation de sa licence.

Le 10.09 Yann Membrado signale s'être blessé sur son match du jour. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 10.09 Toufik Mezriche met la CDA en copie de son rapport circonstancié suite à l'absence d'un AA.

Le 10.09 Francis Cuny rédige un rapport circonstancié suite à des incidents d'après match.

Le 11.09 David Despret met la CDA en copie de son rapport circonstancié suite à la blessure d'une joueuse à qui la CDA souhaite un prompt rétablissement.

Le 12.09 David Mathurin met la CDA en copie de l'envoi d'un rapport circonstancié suite à la blessure d'un joueur à qui la CDA souhaite un prompt rétablissement.

Le 13.09 Jordan Beaujoin demande si la date des rattrapages du rassemblement du 03.09 est fixée.

Le 13.09 Didier Cattiaux, coach U18 à st Julien, signale l'absence d'un arbitre. Les services de la ligue sont saisis de la situation car ce dernier est dans l'impossibilité d'accéder à ses désignations via le portail des officiels.

Le 14.09 Thierry Noblet signale une indisponibilité de dernière minute car positif au covid19.

Le 14.09 Cédric Cuisinier demande le motif de la non validation de sa licence. Jean Pierre l'oriente vers les services de la ligue car au niveau du DAF, il est à jour.

Le 14.09 Pascal Mahot, FC Vallant Fontaine, sollicite des informations en lien avec le report de la FIA prévue en septembre et reportée à la dernière minute pour raison de covid. José lui fait une réponse.

Le 14.09 Thierry Anglade remercie Thierry et José pour les désignations du weekend du 10-11.09.

Le 16.09 Valentin Rebelo signale ne pas pouvoir poser une indisponibilité. Ceci est normal puisque sa licence n'est pas encore validée.

Le 17.09 Yann Membrado, blessé pour une durée indéterminée, propose ses services à la CDA si une formation d'observateur/tuteur lui est faite.

Le 19.09 Franck Milesi signale qu'une blessure l'empêche d'honorer sa désignation à venir.

Le 19.09 Christophe Granger demande un retrait de désignation pour raison professionnelle

Le 20.09 Matthieu Cottias , FCT, demande des renseignements sur la situation d'un arbitre de son club.

Le 21.09 Julien Oliveira sollicite à ne pas être désigné en jeunes lorsqu'il est désigné en CNU19.

Le 21.09 Thierry Anglade signale une blessure qui risque de le tenir loin des terrains pour le mois d'octobre.

Le 23.09 Jordan Beaujoin annonce avoir réalisé les examens nécessaires au renouvellement de sa licence.

Le 24.09 Denise Grod met en copie la CDA de son mail destiné à la CRA.

Le 26.09 Christophe Granger envoie un CM d'indisponibilité d'un mois.

Le 27.09 Emilie Guilmaile, US Vendevre, dépose hors délai une demande d'arbitre sur la boîte mail de la commission des compétitions. **La CDA rappelle que l'utilisation de la boîte mail de la CDA permet un traitement plus rapide de ce type de demande.**

### **3. INFORMATIONS CRA/LIGUE**

Matthieu Lombard communique le 1<sup>er</sup>.07.2022 la liste des arbitres de ligue, les dates des réunions de la CRA, les liens pour les informations en lien avec l'arbitrage et les formations dispensées par la LGEF.

La CRA approuve la mise à jour du RI de la CDA le 18.07.2022.

Le 26.07 Matthieu Lombard demande de référencer les référents en arbitrage des clubs aubois. Il informe également que suite à la demande de Jean-Pierre LEFEBVRE, concernant l'échographie cardiaque, la Commission Fédérale Médicale dit : **pas d'aptitude médicale pour un arbitre s'il n'y a pas l'échographie cardiaque car elle est demandée depuis 2019 et donc il n'y aura plus de délai accordé.**

Le 29.07 et le 07.09 la CRA distribue le mécanisme de désignation entre la CRA et les CDA.

Le 01.09 Matthieu Lombard communique un document de consignes à donner par un arbitre lorsqu'il officie avec des AA bénévoles.

Le 08.09 Damien Engel alerte sur l'absence d'arbitres sur des rencontres féminines. La CDA fait de son mieux, en fonction de l'effectif disponible, pour positionner un arbitre.

### **BAREME de la Ligue applicable pour ses compétitions**

La CRA informe le 21.09 que lors du dernier Comité Directeur de la LGEF, il a été décidé d'augmenter le taux de remboursement des indemnités kilométriques, à savoir :

- pour les arbitres de 0.401 € à **0.446 €**

- pour les observateurs et les membres de commissions de 0.38 € à **0.423 €**.

Ce nouveau barème est applicable à partir du 1er septembre 2022 pour les compétitions ligue et avec un effet rétroactif.

La ligue rappelle que les premiers paiements de la LGEF, sont planifiés entre le 15 et le 20/10/2022. Lors de ces virements, seront pris en compte les désignations des mois d'août et de septembre (championnats + coupes).

De plus, voici un rappel des indemnités concernant les 3 premiers tours de la Coupe de France.

## PRINCIPE D'INDEMNISATION

INDEMNITE TOTALE = Kilométrage Parcouru X Indice Appliqué + Indemnité de Rencontre

### KILOMETRAGE PARCOURU

- Du 01/07 au 31/08/2022, il s'agit du trajet Aller / Retour le plus rapide (Foot Club) entre le lieu de résidence de l'officiel et le lieu de la rencontre. L'indemnité minimum de déplacement à percevoir est de 28 € (si distance parcourue inférieure à 70 km Aller / Retour),
- Du 01/09/2022 au 30/06/2023, il s'agit du trajet Aller / Retour le plus rapide (Foot Club) entre le lieu de résidence de l'officiel et le lieu de la rencontre. L'indemnité minimum de déplacement à percevoir est de 28 € (si distance parcourue inférieure à 62 km Aller / Retour).

### INDICE KILOMETRIQUE APPLICABLE

- Du 01/07 au 30/08/2022, l'indice appliqué sera de 0.401 €,
- Du 01/09/2022 au 30/06/2023, l'indice appliqué sera de 0.446 €.

### INDEMNITE DE MATCH EN SEMAINE (HORS MATCHS AMICAUX)

Une indemnité supplémentaire de 24 € est à percevoir par les officiels lorsque le match a lieu en semaine (hors jours fériés).

### INDEMNITE DE NOCTURNE (HORS MATCHS AMICAUX)

Une indemnité supplémentaire de 24 € est à percevoir par les arbitres et les arbitres assistants lorsque le match a lieu à partir de 18h et lorsque le kilométrage parcouru par l'officiel est supérieur à 100 km Aller / Retour.

### INDEMNITE DE RENCONTRE

Rencontre	Tour	Arbitre centre	Arbitre assistant
Coupe de France	1 à 3	36 €	25 €

## 4. INFORMATIONS DISTRICT/CDA

### 4.1 District

Cédric Bougé, commission des délégations, propose le 06.07, après une réunion bilan de sa commission, un temps de concertation et d'échange avec la CDA. L'idée est validée à l'unanimité de la CDA et il est acté une intervention de ladite commission durant le rassemblement de début de saison.

Les décisions de la commission de discipline concernant deux jeunes arbitres sont communiquées à la CDA le 07.07. Dans ces mêmes dossiers, la CDA est informée des décisions de la commission d'appel le 02.09.

Le Comité Directeur du DAF valide la mise à jour du RI de la CDA le 25.07.2022.

La commission des compétitions communique le, 17.08, les calendriers seniors ainsi que les engagements en coupes départementales pour la saison 2022-2023. Elle informe le 23.08 de la composition des poules D1 en u18-u16 et u14.

Le 31.08 Jean Pierre fait un bilan des licences validées et le listing des arbitres désignables.

Le 06.09 Jean Pierre informe que 2 arbitres adultes et un jeune sont désignables puis 4 autres le 15.09.

La commission Jeunes communique régulièrement les modifications apportées au calendrier en U13.

Le 13.09 Rodolphe Vigreux, secrétaire général du DAF, fait par des retours effectués sur la page Facebook du DAF, suite au report de dernière minute de la FIA.

Le 20.09 Rodolphe Vigreux, secrétaire général du DAF, sollicite, au nom de la Commission du statut de l'arbitrage, la liste des arbitres de clubs (ex arbitres auxiliaires) ayant participé et réussi le test de connaissances du rassemblement des arbitres.

Le 23.09 la Commission des Compétitions informe des modifications apportées aux coups d'envoi des matchs de district du 02.10 à l'occasion du match ESTAC / REIMS. Elle prévient par ailleurs Mohamed Lachal du changement de terrain pour son match du 02.10.

### 4.2 CDA

Au regard du manque de jeunes arbitres, la CDA sollicite les arbitres adultes expérimentés pour officier en jeunes. La CDA remercie vivement les arbitres ayant répondu favorablement à cette sollicitation.

La CDA est dans l'impossibilité d'accéder à la boîte mail de sa commission du 26.07 au 29.08. Il semble que d'autres commissions du DAF rencontrent le même problème. La ligue est sollicitée pour une solution.



Le 08.08 la CDA communique à la CRA le nom de nos candidats adultes à l'examen ligue.

Le 17.08 Frédéric Castel, président de la CDA, informe la commission d'appel de la ligue de son impossibilité de se rendre à sa convocation du 10.08.

Les arbitres peuvent avoir accès aux consignes de début de saison via le lien suivant:

<https://district-aube.fff.fr/documents/?cid=22&sid=9&scid=189&sscid=-1&pid=0>

La CDA va disposer d'une nouvelle configuration pour la boîte mail.

La CDA valide la demande faite par Vincent Guicheteau d'honorariat. Celle-ci sera proposée à un prochain CD.

## **5. DESIGNATIONS**

Dès le début août, José et Thierry sont sollicités par la ligue pour couvrir des matchs amicaux et les premiers matchs officiels.

### **5.1 Adultes :**

José doit effectuer les premières désignations avec un effectif extrêmement réduit. Ainsi, le premier tour de la coupe de l'Aube se déroulera sans arbitre officiel. Au 01.09, il dispose de 27 adultes désignables.

Le 05.09 David Lobreau demande une indisponibilité de dernière minute.

### **5.2 Jeunes :**

La CDA prend acte de la convocation d'un jeune stagiaire au test ligue dans le cadre de la convention unss/fff. La CDA reste en attente de savoir dans quelle catégorie ce jeune arbitre sera intégré pour les désignations à venir.

Le 23.07 Ryan Maurin demande à pouvoir continuer à arbitrer le samedi en jeune.

Thierry réalise le 01.09 le bilan des destinations pour les compétitions jeunes ligue et district.

En ce début de saison, la CDA sollicite le 23.08, les arbitres de ligue et de district afin de pouvoir couvrir le maximum de matchs sur les compétitions jeunes. La CDA est heureuse de pouvoir compter dans ses rangs des arbitres adultes investis pour pallier le manque d'effectif en jeunes arbitres.

Les premières désignations en jeunes occasionnent une charge de travail importante car des ajustements sont nécessaires de manière répétitive.

Le 06.09 Yann Barthaux signale une impossibilité à se rendre à son match car il n'est pas mobile. Son référent club est interpellé afin de proposer une alternative pour les prochaines désignations.

Le 07.09 la CDA sollicite les arbitres disponibles et intéressés pour arbitrer en jeunes le dimanche matin.

### **5.3 Observations – Tutorats - foot diversifiés**

Olivier signale ne pas avoir accès aux rapports d'observations via le portail des officiels. Il relance la ligue le 13.09 afin d'obtenir les autorisations de validateur des observations ainsi que la création d'une adresse mail LGEF afin de remplir au mieux ses fonctions. Il peut, à partir du 26.09, de nouveau avoir accès aux rapports en attente de validation.

Olivier permet à Fabrice Destivelle d'accéder à ses désignations à compter du 28.09.

Les premières observations débutent le 18.09 en AA.

Le 21.09 Anthony Perez demande si sa désignation du 24.09 est un tutorat ou une observation.

Le 22.09 Jean Michel Maingaut demande l'envoi des documents utiles à ses observations.

Pascal et Yann regrettent de ne pas pouvoir poser les observations pour les D1.

## **6. ETDA**

### **6.1 Formation Ligue adultes et jeunes**

Denise est absente ce jour.

### **6.2 Pôle physique**

Toufik a repris les séances d'entraînement. Un article est en ligne sur le site du DAF pour donner une visibilité à cette opportunité offerte à nos arbitres :

[https://www.facebook.com/plugins/post.php?href=https://www.facebook.com/DistrictAubeFootball/posts/pfbid022HAdQ8UHX8iRbGL1xnThAwKhPbeCKkTXLpSBCHXvkFDWw44udH3LUVtKzKwnF66l&show\\_text=true](https://www.facebook.com/plugins/post.php?href=https://www.facebook.com/DistrictAubeFootball/posts/pfbid022HAdQ8UHX8iRbGL1xnThAwKhPbeCKkTXLpSBCHXvkFDWw44udH3LUVtKzKwnF66l&show_text=true)

### **6.3 CDPA (en attente de constitution)**

François est absent ce soir pour raison de santé.

### **6.4 Référents arbitres :**

Toufik, Thomas, Raphael gardent le contact avec les arbitres de leur groupe avec des sollicitations diverses.

## **6.5 FIA**

Denise tient régulièrement informée la CDA des péripéties liées à l'organisation de la FIA (réservations, devis, obligation de sécurité...). Cette dernière est reportée le 09.09 en raison d'une déclaration de Covid19. La CDA s'excuse auprès des 18 candidats pour ce report de dernière minute indépendant de sa volonté.

Philippe Paulet, président du DAF et binôme de Matthieu Lombard sur les FIA à la CRA, fait part de sa réflexion et souhaite voir les personnes formées s'impliquer davantage afin de soutenir l'organisation et la gestion des FIA à venir.

Les nouvelles dates de la FIA sont les : 22-23 et 29-30 octobre avec le module 7 le 05.11. Denise gère l'aspect organisationnel (salle, terrain et formateurs) de cette FIA.

La CDA décide d'organiser une Formation d'Arbitres de clubs le 17.12.2022. Elle sollicite le DAF afin d'en faire la promotion via une information sur le site ainsi que ses divers moyens de communication.

La CDA est dans l'attente des disponibilités (salles et terrain) pour fixer la date du rattrapage pour les arbitres absents au rassemblement du 03.09.

La date du 04.02.2023 est retenue pour le rassemblement de mi- saison et les demandes de réservations sont faite au centre sportif de l'Aube.

## **6.6 Promotionnels**

François pour des raisons de santé ne peut pas, pour le moment, aller voir nos promotionnels.

## **6.7 Rassemblement du 04.09**

Les réservations pour le rassemblement du 03.09 : salles, terrain, Croix Blanche, les photocopies du test écrit sont faites par Jean Pierre. Merci à lui pour son aide précieuse.

Le 07.07 Frédéric Castel, président de la CDA, envoie à la direction du DAF la fiche de dépense pour le rassemblement de septembre. Il invite le 12.08 le président du DAF à participer au rassemblement des arbitres.

Le 23.08 la direction du DAF confirme à la Croix Blanche la tenue et le lieu du test physique des arbitres.

Vincent Guicheteau, président UNAF10, confirme le 25.08 que l'accueil des arbitres au rassemblement du 03.09 sera pris en charge et assuré par l'UNAF. Le geste de l'UNAF est apprécié à sa juste valeur par la CDA.

Les résultats du test écrit sont transmis à Olivier qui a la charge de réaliser les classements de fin de saison.

La CDA est satisfaite des retours positifs : temps du repas pris en commun, qualité des échanges.... Elle remercie le DAF pour la prise en charge du repas du midi

Pascal souhaite voir intégrer des questions spécifiques AA pour les prochains questionnaires.

La CDA remercie Patrick Blond pour sa présence et disponibilité pour le rassemblement de début de saison.

Elle remercie également Éric Raybaudi pour la visibilité faite sur le site du DAF de cet évènement :

[https://www.facebook.com/plugins/post.php?href=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2FDistrictAubeFootball%2Fposts%2Fpfbid0J6rooe4pom359a1vu157hqaUUCwjc9SJRobVT5t3UbqPzYCuJsw7YA3DrN5dejDml&show\\_text=true](https://www.facebook.com/plugins/post.php?href=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2FDistrictAubeFootball%2Fposts%2Fpfbid0J6rooe4pom359a1vu157hqaUUCwjc9SJRobVT5t3UbqPzYCuJsw7YA3DrN5dejDml&show_text=true)

Le 04.09 François Bidault nous fait part de son ressenti sur le déroulement du rassemblement.

## **7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

Olivier demande la mise en place d'un fonctionnement interne à la CDA afin d'avoir la confirmation de la réalisation des observations programmées.

La CDA se réserve le droit de convoquer les arbitres ayant un comportement inadapté sur les réseaux sociaux.

La CDA via son président va relancer les clubs professionnels sur les modalités d'utilisation de la carte d'ayant droit d'accès au stade.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Frédéric CASTEL, lève la séance à 22h.

La réunion n°3 de la CDA est prévue le 15.11.2022 à 18h30

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA